

BULLETIN



**INSTITUT FRIBOURGEOIS
d'HÉRALDIQUE et de
GÉNÉALOGIE**

trimestriel

N° 17 - DÉCEMBRE 1992

I N S T I T U T F R I B O U R G E O I S
D ' H E R A L D I Q U E E T D E G E N E A L O G I E

C O M I T E

<i>Président:</i>	<i>Jean Dubas</i>
<i>Vice-président:</i>	<i>Eric Hamoir</i>
<i>Trésorier:</i>	<i>Marie-Madeleine Neuhaus</i>
<i>Secrétaire:</i>	<i>Maria Simonet</i>
<i>Autre membres:</i>	<i>Evelyne Maradan *</i>
	<i>Claude Aeby</i>
	<i>Benoît de Diesbach Bellerroche *</i>
	<i>Alain-Jacques Tornare *</i>

(* = membres de la commission de rédaction du bulletin)

V E R I F I C A T E U R S D E S C O M P T E S

Hans Bula et Paul Simonet

A D R E S S E S

<i>Institut:</i>	<i>Institut Fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie CH - 1700 - Fribourg</i>
<i>Adhésions et cotisations:</i>	<i>Marie-Madeleine Neuhaus Route Neuve 9 CH - 1700 - Fribourg</i>
<i>Rédaction:</i>	<i>Benoît de Diesbach Bellerroche Place Notre-Dame 6 CH - 1700 - Fribourg</i>
<i>Notre bibliothèque est déposée à:</i>	<i>Bibliothèque Cantonale et Universitaire Rue Joseph Piller 2 CH - 1700 - Fribourg</i>

* * *

NB: Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe affranchie ou d'une enveloppe avec coupon réponse international.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. La reproduction d'article, ou d'extraits d'article, est soumise à l'autorisation de la rédaction ou de l'auteur.

Familles fribourgeoises dans le Dictionnaire historique de la Suisse

Le Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), en préparation pour succéder au Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (DHBS) édité entre 1921 et 1934, présentera les thèmes et sujets les plus importants de l'histoire suisse, de la Préhistoire à nos jours, en 12 volumes de textes et d'images dans chacune des trois langues officielles (allemand, français, italien). Outre ceux consacrés à des thèmes ou à la géographie, 30 % des articles seront des biographies et 5 % concerneront des familles.

Dans cette dernière catégorie, les responsables pour le canton de Fribourg de la "Fondation Dictionnaire historique de la Suisse" nous communiquent les noms qui ont été retenus. Ce sont les suivants: Aeby, d'Affry, d'Alt, d'Amman, d'Appenthel, Blancpain, de Bocard, Bourgknecht, de Buman, Cailler, de Castella, Chollet, de Diesbach, Duding, Engelhard, d'Englisberg, Esseiva, de Fégely, Fragnière, de Gady, Gendre, Genoud, Glasson, de Gottrau, Griset de Forel, Haberkorn, Hartmann, Herrenschwand, de Landerset, de Lanthen-Heid, de Lenzbourg, de Maillardoz, de Meyer, Meyer, de Montenach, Mooser, de Müller, Nordmann, d'Odet, Pavillard, de Perier, de Praroman, Python, de Raemy, de Ratzé, Repond, de Reyff, de Reynold, de Schaller, Schneuwly, Schröter, de Techtermann, Effleger, Velga, de Vevey, von der Weid, de Weck, Werro, Wild, Wuilleret, de Zurich.

Des auteurs, de préférence licenciés en histoire, assumeront la tâche de rédiger des articles selon des normes fixées par la Fondation, le nombre de lignes étant généralement de 15 mais pouvant, selon les cas, atteindre 35, 50, voire 70 par famille.

Notre Institut peut proposer des auteurs qui seraient en mesure de rédiger l'un ou l'autre de ces articles.

Nous faisons appel, en outre, à la collaboration de nos membres, spécialement à ceux qui appartiennent ou se rattachent à des familles citées ou en possèdent des archives, pour aider les auteurs qui seront désignés en leur communiquant la documentation susceptible de les aider à la rédaction de ces articles. sur demande, nos lecteurs pourront être informés des noms de ces auteurs dès que nous les connaissons.

La rédaction

P R O G R A M M E 1 9 9 3

Les réunions ont lieu à la maison bourgeoise de Fribourg, rue des Alpes, (entrée par le restaurant de l'Aigle Noir, rue des Alpes 58), à 20h15, sauf indication contraire.

COURS D'HERALDIQUE

histoire et introduction

par le Dr Jean Dubas et Dominic M. Pedrazzini

A partir du jeudi 4 février 1993, tous les jeudis soir jusqu'en mai (de 20h15 à 21h30 à la salle de conférence de la Maison bourgeoise).

Les inscriptions sont à adresser avant le 15 janvier, et le programme détaillé à demander dès cette date, à: Dominic M. Pedrazzini, chemin des Falaises 1, 1722 Bourguillon.

Programme général:

I Bibliographie sommaire

II Origine et histoire du blason:

- 1 Vocabulaire héraldique
- 2 Antécédents de l'héraldique
- 3 Début des armoiries
- 4 Droit des armoiries
- 5 Usage et évolution des armoiries
- 6 Armoiries à l'époque moderne
- 7 Choix du motif

III L'écu d'arme:

- 1 Formes
- 2 Emaux
- 3 Positions de l'écu
- 4 Partitions
- 5 Charges
- 6 Brisures
- 7 Ecus composés

IV Ornements extérieurs des armoiries:

- 1 Timbre
- 2 Insignes de dignité
- 3 Tenants et supports

V Lecture du blason

VI Glossaire (analyse systématique de la terminologie)

Diverses visites de monuments, musées, etc.. compléteront ces cours

GENEALOGIE

25 février 1993: Assemblée Générale.

23 mars 1993: Conférence de Monsieur Bussard: "Les archives du Diocèse de Fribourg".

21 avril 1993: Réunion d'entraide

24 novembre 1993: Conférence de M. Dessonnaz: "Les archives de la ville de Fribourg"

* * *

B I B L I O T H E Q U E

- Nous avons reçu:

Généalogie Franc-Comtoise, N° 51, 3ème trimestre 1992: Nouveaux adhérents. Etudes des nouveaux adhérents. Vie des sections. Nous vaons reçu. Questions. Réponses. A Propos ... Liste éclair 51. Franc-comtois expatriés. Comtois en revue. Dictionnaire des noms de famille de Franche-Comté (Saunier à Sauvageot-François). Immigration suisse en Franche-Comté (suite), immigration helvétique vers Lure 1649-1715. Conseils élémentaires aux créateurs d'armoiries. Louis Pergaud, cousin de St Joseph Marchand. Histoire généalogique et minitel. Le traité de Nimègue (1678). Ascendance franc-comtoise: quartiers Caburet, Chamberland, Ecoiffier, et Guyon. Emigration jurassienne en Algérie (2ème partie). Bibliographie.

Nouvelles généalogiques de l'Ecureuil, N° 39, 1992: Cours de l'amicale des généalogistes. Genealogical research directory 1993. Antenne parisienne de URAG 59/62. Souscription au vol. 8 des cahiers savoyards de généalogie. Répertoire de la Société d'histoire et d'archéologie des Monts. 10ème anniversaire de Gé-Magazine. Questions Réponses. Liste patronymique: Lerebourg. Nouvelles acquisitions de la bibliothèque.

Cercle de Recherches Généalogiques du Perche-Gouët, No 30, septembre 1992: Médecins des âmes, médecins des corps. Promenons nous dans le Perche-Gouët. Nos ancêtres voyageurs (de bezons). Les nourrices. Les nourrissons parisiens à Authon du Perche. Décès d'un nourrisson parisien à Authon du Perche. Certificat de mise en nourrice à Miermaigne. Nos ancêtres voyageurs (de Dangeau). Listes d'ascendance. Grenier à archives.

Cercle vaudois de généalogie, 1992, No 7: Comité, Information officielle. Stamm. Questions, Réponses. Compléments. Rôle des romands engagés. Souscription Clavel. Souscription Cahiers savoyards. Généalogie Ray.

* * *

C H E N A U X

I Udalric (Ulrich) CHENAUX x Marguerite BERGER, d'où:

II Pierre CHENAUX o 1637 + 1674 x 1666 Catherine FRANCEY o 1644 + 1703, d'où:

- 1-Nicolas qui suit II.
- 2-Marie o 1667 + 1735.
- 3-Jean-Joseph o 1668.
- 4-Anne-Thérèse o 1674.

III Nicolas CHENAUX o 1672 + 1748 x 1696 Anne-Marie DUPASQUIER, o 1675 + 1705, d'où:

- 1-Pierre CHENAUX o 1702 + 1755, châtelain de la Part Dieu, x 1732 Thérèse REPOND + 1757.
- 2-Claude Joseph qui suit IV.
- 3-Nicolas o 1697 + 1705 x Anne Françoise Ne... o 1699 + 1754.

IV Claude-Joseph CHENAUX o 1705 + 1782, châtelain de La Tour de Trême, x 1735 Marie Marguerite REPOND + 1779, d'où:

- 1-Anne-Marie o 1735 x Jean François Paul de CASTELLA.
- 2-Marie-Thérèse o 1740 x François Nicolas ROLLE.
- 3-Pierre Nicolas qui suit V.
- 4-Marie-Marguerite o 1742 + 1835 x 1782 Jean Joseph DUPASQUIER o 1750 + 1808, médecin.
- 5-Joseph Nicolas Marc o 1746.
- 6-Joseph Thomas o 1748.
- 7-Marie-Anne-Augustine o 1751 + 1805 x 1777 Jean François MORAND o 1754 + 1795.

V Pierre Nicolas CHENAUX o La Tour de Trême 26.2.1740 (parrain: Pierre CHENAUX, notaire, son oncle; marraine: Marie Anne ODET, fille du sgr bailli de Gruyères; prêtre: Claude Nicolas Repond, curé de La Tour) + Posieux 4.5.1781, x La Tour de Trême (chapelle de La Mottaz) 15.2.1767 Anne Claude GARIN, de Bulle, + La Tour de Trême 14.5.1786, fille de Pierre GARIN. D'où:

- 1-Pierre Joseph o La Tour de Trême 5.11.1767, garde

suisse à Paris en 1789, membre du Club Helvétique [Cf. liste des membres du Club Helvétique in Histoire du Canton de Fribourg, tome 1, p 548], considéré par les autorités fribourgeoises et suisses comme très dangereux [Cf. Alain Jacques Tornare, Article in La Gruyère du 21.12.1989, No 148, p 19].

- 2-François Joseph Nicolas Angel Michel Louis o La Tour de Trême 22.10.1769 y + 23.1.1771 ou 1779.
- 3-Marie Marguerite Hyacinthe o La Tour de Trême 26.2.1771 y + 6.6.1849 y x 1.3.1802 Joseph Simon VERNAZ y o 27.10.1758 y + 23.11.1835, fils de Joseph Nicolas et de Marie Madeleine JOLLIET. [D'où: Anne Marie Romaine VERNAZ o 1803 + 1882, Joseph Félicien VERNAZ o 1805 + 1807, Jean Joseph Félicien VERNAZ o 1808 + 1884 x 1840 Marie Anne GRANDJEAN o 1793 + 1869, et Marie Marguerite Pacifique VERNAZ o 1813 + 1841].
- 4-Marie Marguerite o La Tour de Trême 14.3.1775 y + 21.11.1849 y x 21.11.1796 François Joseph Emmanuel dit Jean Joseph STERROZ y o 25.12.1764 y + 30.11.1851, fils de François Joseph et de Marie Anastasie DUPASQUIER. Dont postérité.
- 5-Marie Louise Alexis o La Tour de Trême 17.7.1776 y + 10.3.1801
- 6-Marie Thérèse o La Tour de Trême 26.9.1777 x Pierre Antoine THÜRLER o 1778, fils de Pierre. Ils s'établirent à Nova Friburgo en 1819. Dont postérité au Brésil.
- 7-Marie Elisabeth o La Tour de Trême 1.10.1779 y + 11.1.1780.
- 8-Pierre Nicolas CHENAUX o (posthume) La Tour de Trême 19.10.1781; parrain le 24.2.1807 de sa nièce Marie Thérèse STERROZ; parrain le 16.12.1809 de Pierre Nicolas DAFFLON, fils de Jean Joseph et de Françoise ANTONIN; parrain le 6.7.1825 de Marie Joséphine STERROZ; habitait La Tour de Trême;

Descendance STERROZ CHENAUX:

VI Marie Marguerite CHENAUX o 1775 + 1849 x 1796 François Joseph Emmanuel dit Jean Joseph STERROZ o 1764 + 1851, d'où:

- 1-Jean Nicolas STERROZ o 1797 + 1876.
- 2-Jean Joseph o 1800 + 1869.
- 3-Claude Hercule Aimé qui suit VII.
- 4-Marie-Thérèse o 1807 + 1890 x 1852 François CASTELLA o 1819 + 1905.
- 5-François o 1812 + 1813.
- 6-Constant o 1814 + 1886.

VII Claude Hercule Aimé STERROZ o 1804 + 1871 x 1838 Marie Marguerite SCYBOZ o 1802 + 1881, d'où:

- 1-Louis Benjamin Constant STERROZ o 1839 + 1904.
- 2-Félicien Appolinaire qui suit VIII.
- 3-Jean Joseph Elie o 1843 + 1917.
- 4-Modeste Louis Nicolas o 1845 + 1917.

VIII Félicien Appolinaire STERROZ o 1840 + 1925 x Marie Mathilde Philomène CURRAT o 1841 + 1885, d'où:

- 1-Louis Olivier STERROZ o 1875 + 1898.
- 2-Alfred + 1943.
- 3-Maria-Céline STERROZ o 1879 + 1961 x 1906 Pierre Alphonse SAUDAN o 1884 + 1921, d'où:
 - a-Marie Victoire SAUDAN o 1906.
 - b-Olivier o 1908 x Eglantine DELEDEREY o 1912.
 - c-Thérèse o 1909 x 1933 Théophile CATHYS.
 - d-Bernard o 1912 x 1933 Rachel Marie Ida CANGHETTI.
- 4-Thérèse o 1888 + 1966.

Descendance DUPASQUIER-CHENAUX:

V Marie-Marguerite CHENAUX o 1742 + 1835 x 1782 Jean Joseph DUPASQUIER o 1750 + 1808, médecin, d'où:

VI Marie Antonie Augustine DUPASQUIER o 1783 + 1859 x 1803 Jean Vital DUPASQUIER o 1779 + 1850, d'où:

- 1-Marie Thérèse Françoise o 1804 + 1867.
- 2-Pierre o 1805 + 1872 x 1844 Rosalie PASQUIER o 1886.
- 3-Marguerite Josèphe Mélanie o 1816 x 1839 Jean Pierre SUDAN.
- 4-Marie Stéphanie o 1818 x 1865 Claude François Nicolas SEYDOUX.
- 5-Marguerite Emilie o 1819 + 1886.
- 6-Jean Pierre Vital o 1821.
- 7-Catherine Appoline Alexandra o 1823.
- 8-Pierre Louis Bonaventure qui suit VII.
- 9-François André o 1827.

VII Pierre Louis Bonaventure DUPASQUIER o 1826 + 1902 x 1860 Marie Elisabeth ECOFFEY o 1831 + 1894, d'où:

- 1-Marie Antoinette o 1854.
- 2-Célestin qui suit VIII.
- 3-Victorine Joséphine o 1868 x 1899 Charles Gustave SENN.

VIII Célestin DUPASQUIER o 1861 + 1936 x 1883 Marie Brigitte DUPASQUIER o 1860 + 1938, d'où:

- 1-Louis o 1884 + 1962 x 1916 Marie DUDING o 1892 + 1970.
 - 2-Alfred o 1888 + 1957,
 - x 1°) 1909 Joséphine DUPASQUIER o 1875 + 1955;
 - x 2°) 1956 Berthe MAGNIN.
 - 3-Emile o 1891 + 1970.
 - 4-Constant o 1894 + 1961,
 - x 1°) Emma Jeanne JOYE o 1891 + 1919;
 - x 2°) Sabine BRASEY o 1896 + 1969.
- Du premier lit est issu:
- a-Georges DUPASQUIER o 1918 + 1980 x 1948
Jeanne CATILLAZ o 1917.
- Du second lit est issu:
- b-André o 1923.
- 5-Auguste o 1896 + 1981 x 1922 Anna PACHAUD o 1897 +

1978, d'où:

a-Yvonne o 1922 x 1950 Georges GUILLET.

b-Robert o 1925 x 1953 Marie Louise REPOND o 1929.

6-Louise o 1903 + 1981 x 1925 Robert MORAND o 1901 + 1956 d'où:

a-René MORAND o 1926 x 1953 Denise DEMIERRE o 1929.

b-Lucien o 1941 x 1965 Monique GEINOZ o 1940.

c-Marie Jeanne o 1930. x *Francesco NEVOTTI*

d-Hélène o 1935.

Descendance MORAND-CHENAU:

V Marie Anne Augustine CHENAU o 1751 + 1805 x 1777 Jean François MORAND o 1754 + 1795, d'où:

1-Marie Marguerite Thérèse MORAND o 1778 + 1838 x 1793 Joseph François CAILLE.

2-Marie Joséphine MORAND o 1781 x 1796 Louis Joseph BEAUD + 1804, d'où:

a-Joseph Georges BEAUD o 1802.

Descendance CAILLE-MORAND:

VI Marie Marguerite Thérèse MORAND o 1778 + 1838 x 1793 François Joseph CAILLE o 1767 + 1862, d'où:

1-Marie Thérèse Augustine CAILLE o 1793, mère de:

a-Marie Marguerite Dorothee o 1843 + 1862.

2-Jean Georges qui suit VII.

3-Marie Eulalie Aloysia CAILLE o 1810 + 1855 x 1833 Jean Pascal CORBOZ, o 1801 + 1876, d'où:

a-Jean François Jules CORBOZ o 1834 + 1876.

b-Thérèse Marguerite Josèphe o 1837 + 1898.

c-Marie Marguerite Dorothee o 1840 + 1901.

d-Georges Joseph Augustin CORBOZ o 1843 +
1918;
x 1°) 1871 Marie Caroline MAILLARD o 1840 +
1915;
x 2°) 1917 Marie Antoinette VERNAZ o 1860 +
1948.

VII Jean Georges CAILLE o 1803 + 1869 x Madeleine GENOUD + 1879,
d'où:

- 1-Jean Joseph Julien qui suit VIII.
- 2-Jean Joseph Lambert CAILLE o 1831 + 1860.
- 3-Claude Joseph François Xavier CAILLE o 1834 + 1906 x
1863 Marie Catherine Anne DAFFLON o 1832 + 1894.
- 4-François Joseph Auguste qui suivra VIII bis.
- 5-Joseph Ignace Casimir qui suivra VIII ter.
- 6-Jean Joseph Eugène o 1843 + 1862.
- 7-Anne Marie Aloysia o 1847 x 1879 Alphonse NIQUILLE.

VIII Jean Joseph Julien CAILLE o 1830 + 1892 x 1860 Romaine
SERMOUD o 1822 + 1888, d'où:

- 1-Joseph Casimir o 1860 + 1941.
- 2-Joseph Cyprien qui suit IX.

IX Joseph Cyprien CAILLE o 1862 + 1942 x 1890 Marie Joséphine
KOLLY o 1868 + 1930, d'où:

- 1-Marie Eugénie o 1890
- 2-Jean o 1891 x 1913 Alphonse CROSET o 1879 + 1956.
- 3-Marie o 1894 + 1983.
- 4-Angéline o 1895 x 1923 René François SAVARY.
- 5-Antonie o 1896 + 1991 x 1939 Joseph PERROULAZ.
- 6-Joseph o 1897 x 1917 Alodie BUSSARD.
- 7-Anne o 1899.
- 8-Joséphine o 1903 + 1981 x 1930 Louis SAUER o 1901 +
1972.
- 9-Yvonne o 1907 x 1931 Fernand MORAND o 1902 + 1986.

VIII bis François Joseph Auguste CAILLE o 1835 + 1922 x 1865
Marie Rosine Sophie VERNAZ o 1843 + 1906, d'où:

- 1-Marie Marceline o 1865 x 1891 François Pierre KOLLY.
- 2-Lucie Dorothée o 1867 x 1902 Edouard Jean Baptiste BLANC.
- 3-Marie Thérèse o 1869.
- 4-Auguste François o 1872.
- 5-Paul Joseph o 1873 + 1892.
- 6-Jules Julien CAILLE o 1874;
 - x 1°) 1899 Marie Elise GREMION o 1877 + 1899;
 - x 2°) 1902 Marie Louise CHOLLET o 1877;
 Du premier lit est issu:
 - a-Jeanne Joséphine o 1899.
- 7-Alexandrine Louise o 1877 x 1905 Louis Jules THONNEY.
- 8-Antonie Louise o 1880.
- 9-Constance Joséphine o 1884 x 1910 Charles Pierre DUCRÊT.

VIII ter Joseph Ignace Casimir CAILLE o 1837 + 1879 x 1869 Marie Philomène o 1838 + 1917, d'où:

- 2-Victor Léo o 1870 + 1886.
- 3-Marie Judith o 1872 x 1908 Louis Dominique MONNEY o 1880.
- 4-Marguerite Céline o 1873 + 1895.
- 5-Marie Léonie o 1874 + 1946.
- 6-Paul qui suit IX.
- 7-Marie Adèle o 1879 + 1902.

Joseph Ignace Casimir eut aussi d'Eléonore CORBOZ o 1835 + 1897:

- 1-Ignace Casimir CAILLE o 1858 + 1943 x 1882 Joséphine Elisabeth DUPASQUIER o 1863 + 1953, d'où:
 - a-Julien Joseph o 1884 + 1918.
 - b-Joseph Léon o 1889 x 1917 Rose Anna PANCHAUD o 1893.
 - c-Marie Lydie o 1899 + 1975 x 1928 Joseph MARILLEY o 1883 + 1962

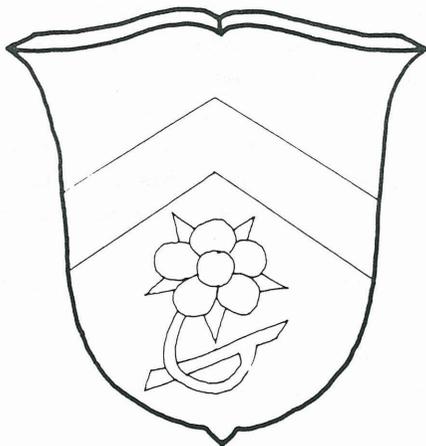
IX Paul CAILLE o 1878 + 1940 x 1911 Marie RUFFIEUX o 1889 + 1974, d'où:

- 1-Jean o 1912 + 1989.
- 2-Hélène o 1914.

- 3-Elisabeth o 1915 + 1975.
4-Marie Thérèse o 1916 x 1945 Pierre PILLET o 1917.
5-Pierre o 1918 x 1947 Hedwige GOBELI o 1917.
6-Georges o 1919 + 1991 x 1942 Irène SCHALLER.
7-Geneviève o 1922 + 1973.
8-Marie Antoinette o 1923.
9-Paul o 1927 + 1992 x 1953 Charlotte GALLEY o 1928.
10 Madeleine o 1933 x Jean Norand o 1928 + 1985

Sources: -Archives paroissiales de La Tour de Trême.
-Registres paroissiaux de La Tour de Trême.

La Tour de Trême, 12.5.1990,
6.4., 7.4. et 12.8.1992.
Joseph SEYDOUX.



CHENAUX

De gueules au chevron d'or
accompagnée en pointe d'une
rose d'argent, boutonnée d'or,
tigée et ornée de sinople."

LES ARCHIVES COMMUNALES DE SAINT-AUBIN

"Une prise de conscience concrétisée"

Si St-Aubin est une commune fribourgeoise pareille à ses semblables (1100 habitants: les St-Aubinois), en revanche, contrairement à la grande majorité, voire à la quasi-totalité des communes de notre canton, elle a décidé de répertorier, classer et mettre en valeur ses archives, opération qui fut réalisée en 1987.

Ne possédant pas une formation d'historien, je me suis plutôt préoccupé du "contenant" que du "contenu" des archives communales, le but principal du mandat qui m'a été confié étant de préserver les documents, de les classer et d'établir un catalogue afin d'éviter la dégradation et la disparition des pièces et de permettre ainsi au chercheur ou au citoyen intéressé par l'histoire de sa commune d'y accéder.

Une situation juridique floue

Dans le canton de Fribourg, les communes font ce que bon leur semble en matière d'archives. A ma connaissance, deux dispositions règlent la question des archives communales. Il s'agit de l'art. 103 de la loi sur les communes:

Art. 103. Les communes veillent à ce que les pièces importantes de leur administration soient judicieusement classées et conservées à l'abri de l'humidité, du feu, ainsi que de toute distraction illicite.

Le règlement d'exécution précise le contenu des archives.

et de l'art. 64 du règlement d'exécution de ladite loi:

Art 64. Les pièces suivantes doivent être conservées par la commune:

a) jusqu'à dix ans après la date de leur abrogation: les règlements communaux;

- b) pour une durée illimitée: les procès-verbaux de l'assemblée, du conseil général, du conseil communal, des commissions, y compris les documents auxquels ces procès-verbaux renvoient, les budgets et les comptes;
- c) pendant vingt ans: les dossiers techniques relatifs à des constructions par des tiers;
- d) pendant le temps prévu par la législation spéciale: les autres pièces;
- e) pendant dix ans: les pièces comptables, les bordereaux des impôts et des autres contributions publiques.

On constate à la lecture de ces dispositions qu'aucune obligation n'est formulée en ce qui concerne les documents anciens. La loi pose des exigences minimales et totalement insuffisantes. Il suffit de songer que, mis à part les documents visés par la litt. b de l'art. 64 RCO, toutes les pièces antérieures à 1970 peuvent être détruites. Or ce sont justement ces documents, anodins aux yeux du profane, qui passionneront les générations futures en leur fournissant d'utiles informations sur la vie des habitants de nos collectivités locales.

La situation est dès lors peu réjouissante, les membres et les fonctionnaires des autorités communales ne se rendant pas compte de l'importance du problème et n'étant que peu intéressés par ce qu'ils considèrent souvent comme de "vieux papiers encombrants". Il sied de relever que la conjoncture et l'état actuel des finances publiques ne présagent aucune amélioration!

La volonté du Conseil communal de St-Aubin

Malgré l'absence d'exigences cantonales, le Conseil communal de St-Aubin, conscient de ses responsabilités et de l'importance des archives de l'ancienne seigneurie, s'est penché sur le problème et a établi le cahier des charges suivant:

- protection du patrimoine culturel de la commune;

- éviter la dégradation des documents en les entreposant de manière appropriée dans un local adéquat;
- éviter la perte de documents et la mainmise sur ces derniers, que ce soit par des privés ou des antiquaires;
- cataloguer l'ensemble des documents;
- faciliter l'accès à toute personne intéressée, en d'autres termes en faire un outil de recherche et de travail.

La réalisation des objectifs

Les objectifs fixés, l'opération "archives" se déroula durant l'été 1987.

Je découvris un amas indescriptible de papiers, de livres, de registres, certains rongés par l'humidité, d'autres en parfait état de conservation malgré les siècles et les déménagements de caves en greniers et de tourelles en réduits dans le château construit en 1631 par Louis Vallier. L'ensemble fut transporté dans une vaste pièce du 1er étage, local actuel des archives.

Auparavant, des contacts avaient été établis avec d'autres communes afin de connaître leur méthode de classement, leur système d'entreposage, l'existence d'un programme informatique. Nous souhaitions profiter de l'expérience des autres.

Ce fut peine perdue, aucune des communes contactées, de la grandeur de St-Aubin, n'avaient entrepris une semblable démarche!

J'ai dès lors adopté une méthode de travail ainsi qu'un système de classement propres. Un système informatique fut utilisé afin d'établir le catalogue.

Le système de classement comporte les 15 thèmes suivants:

- A - Procès-verbaux d'assemblées communales
- B - Procès-verbaux du conseil communal

- C - Etat-civil
- D - Terres
- E - Bâtiments
- F - Plans
- G - Charges anciennes et impôts
- H - Bourgeois
- I - Comptes
- K - Faits divers
- L - Indéchiffrables
- M - Habitants
- N - Règlements
- O - Administration
- P - Elections

A l'intérieur de chaque thème, les documents sont classés chronologiquement. Les pièces postérieures à la deuxième guerre mondiale n'ont pas été intégrées au système, l'évolution et le développement de la pratique administrative ne le permettant que difficilement. Plus de 2000 documents ont ainsi été inventoriés, puis classés dans l'un des quinze thèmes retenus.

Situation actuelle

Aujourd'hui, l'ensemble des archives communales de St-Aubin est réuni dans un local agréable, avec table de conférence. L'accès aux documents est aisé grâce au catalogue. Comme précisé plus haut, la recherche s'effectue par thème, puis à l'intérieur du thème, chronologiquement. De plus, des renvois aux documents, qui, bien que classés à titre principal dans un autre thème, touchent également le sujet objet de la recherche, sont mentionnés dans le catalogue. Voici à titre d'exemple, un extrait de celui-ci:

CHARGES ET IMPOTS

G 1 1553 REDUCTION DE TAXE

G 2	1556	QUITTANCE DE BERNE
G 3	1574	CHARGES
G 4	1580	LETTRE CONCERNANT LE CURE PARIS
G 5	1585	PAIEMENT D'UNE CHARGE
G 6	1590	PROBLEME AU SUJET DES CHARROIS
G 7	1590	PROBLEMES AU SUJET DES CHARROIS
G 8	1595	RECONNAISSANCE TBD
G 9	1595	COPIE DES CHARGES DES PAROISSIENS
G 10	1600	PROBLEMES DE CHARGES AVEC FRIBOURG
G 11	1601	LETTRE DE FRIBOURG AU SUJET DE LA SAULNERIE
G 12	1606	DROIT DE REPRISE DU NOUVEAU SEIGNEUR
G 13	1609	DEMANDE DE JOUISSANCE DES DROITS SEIGNEURIAUX
G 14	1610	PROCES AVEC VALLIER

Perspectives futures

Le Conseil communal envisage de:

- procéder à la restauration de certains documents et de faire relier certains livres et registres;
- encourager les travaux scientifiques par des historiens, des étudiants ou des passionnés d'histoire locale;
- permettre à la population de mieux connaître ses archives, notamment en organisant des expositions commentées. Deux expositions ont déjà été mises sur pied et ont obtenu un franc succès, preuve de l'intérêt que manifestent les St-Aubinois et la population en général pour son passé;
- publier, dans chaque édition du bulletin communal, un article en rapport avec le contenu des archives;
- affiner le classement, notamment en ce qui concerne les recueils

de correspondance (fin XIXe - XXe);
-intégrer le fonds d'archives de l'ancienne commune des Friques
qui a fusionné avec St-Aubin en 1991.

Bref aperçu du contenu des archives d'une commune rurale
fribourgeoise

Je vais passer en revue les différents thèmes retenus dans
la classification et mentionnerai, à titre d'exemple, quelques
documents représentatifs.

A Assemblées communales:

- * Tous les P.V. dès 1852

B Conseil communal:

- * Tous les P.V. dès 1844

C Etat civil:

- * Ne font pas partie des archives communales, mais sont
conservés à l'office d'état civil.

D Terres: environ 200 documents

- * 1446 Procès entre la commune de St-Aubin et celle de Missy
au sujet des pâturages communs
- * Nombreux procès
- * Actes d'achat et de vente
- * Livres de location
- * Histoire des mises

E Bâtiments:

- * 1521 Achat d'une maison
- * 1851 Achat par la commune du château
- * 1851 Plans de transformation du château
- * XVIIIème Registre d'assurances incendie

F Plans:

- * 1851 Cadastre ancien
- * 1895 Carte topographique et géologique

G Charges;

- * Diverses lettres, quittances
- * Problèmes liés à la seigneurie et procès
- * Rachat des dîmes (1836 et ss)
- * Registre fiscal (dès 1870)

H Bourgeois:

- * 1497 Alliance entre Fribourg et St-Aubin (combourgeoisie)
- * 1570 Litige au sujet des filles de bourgeois et sentence
- * 1843 Liste des communiers et de leurs sobriquets

I Comptes: 600 documents

- * Comptes de 1585 à nos jours
- * Fonds des pauvres, des écoles, de commune
- * 1850: Contestation des comptes et pétition adressée au Conseil d'état.

K Divers:

- * 1443 Mise en possession de la seigneurie (copie extraite de la Chambre des comptes de Turin au XVIIe siècle)
- * 1603 Exclusion d'un curé (Allaman Paris)
- * 1618 Décrêt par lequel l'Etat accorde du bois pour les ponts
- * 1727 Lettre interdisant de laisser courir les oies
- * 1883 Convention au sujet de la pose du télégraphe

M Habitants:

- * 1531 Document par lequel Fribourg demande des hommes pour la guerre
- * XVIIIème Procès en contestation de paternité intenté par la commune pour le compte d'un indigent

N Règlements:

- * 1660 Règlement des biens communaux
- * 1708 Règlement pour le gouverneur de la commune
- * 1836 Statuts de la commune
- * 1869 Règlement du vignoble de la Tannière (disparu)
- * 1877 Règlement de l'école primaire
- * 1868 Règlement de police

O Administration:

- * 1590 Prêt accordé à la commune des Friques
- * Divers prêts et quittances
- * 1654 Note de frais consécutive à la visite de l'évêque
- * 1822 Registre du bétail
- * XIXème Correction des eaux de la Broye

P Elections:

- * P.V. des élections au Conseil communal

J'espère que ces exemples vous auront donné l'envie de vous rendre à St-Aubin, de consulter les archives communales (il est conseillé de prendre rendez-vous avec le secrétariat communal) et d'en tirer profit. Malheureusement, en ce qui concerne la grande majorité des autres communes fribourgeoises, seule une intervention politique au niveau cantonal permettra d'améliorer la situation peu glorieuse que nous connaissons actuellement.

Michel Favre

LE COURRIER DES LECTEURS

Réflexions sur l'Ecrit de M. Alain-Jacques TORNARE, historien,
au sujet de la Journée du 10 août 1792

Bravo M. Tornare! Vous osez écrire ce que beaucoup d'historiens prétendent connaître; ces érudits timorés qui, avec une basse conscience, susurrent qu'il ne faut pas tout dire.

En effet, dans votre texte que vous avez fait paraître dans le Bulletin de l'Institut fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie No 15 (juin 1992), j'ai tout d'abord vibré à la lecture du sous-titre "autopsie d'une tuerie". Je pense vraiment que cette expression peut se rapporter à d'autres sujets que la médecine et qu'elle est ici, en l'occurrence, très bien employée car l'on peut bien parler d'une dissection pour ce fameux événement du 10 août 1792 présenté par vous et pour lequel trop d'historiographes ont rapporté des faits dont les sources donnent l'impression, par leur politisation, de blanchir les officiers de l'aristocratie suisse qui, par un curieux hasard, étaient pour la plupart absents du drame qui se jouait aux "Tuileries", ceci, sans doute, avec de glorieuses excuses. En effet, dans la liste des fribourgeois tués à Paris, reproduite par vos soins, nous trouvons six sous-officiers et soixante-quatre soldats; il semble donc que le sang du peuple fribourgeois ait été bien plus généreux.

J'ai beaucoup apprécié, dans le travail de M. Tornare, le sérieux de ses recherches, donnant les sources de ses informations pour chaque élément.

Il est évident que cet article a dû "choquer" passablement de lecteurs, mais l'histoire est l'histoire. En effet, personnellement, je ne m'arrête pas sur un ouvrage dit "spécialisé" (ex. "Honneur et Fidélité" de Paul de Vallière, ou quelque autre écrit) s'il y a contradiction avec les pièces originales connues ou provenant de sources de

première main, ou encore oublié, souvent avec intention.

Il est bien entendu que l'histoire n'est pas une science exacte et que la vérité est toujours à la merci de nouveaux documents à découvrir, qu'il faut savoir accepter.

Une chose est bien certaine : chaque fois qu'en Suisse le ciel s'assombrit, on essaie de redonner un regain de patriotisme et, pour ceci, l'on ressort souvent les "lambeaux" d'événements passés qui sont, quelquefois, plus brillants que la réalité et dont les familles patriciennes se parent de plumes qui ne leur appartiennent que peu.

Pour conclure, je souhaite que beaucoup d'historiens rétablissent les vérités trop souvent dissimulées, comme M. Tornare a su si bien le faire, avec précision et une très grande objectivité et, encore une fois, toutes preuves à l'appui.

1226 Thônex, le 16 octobre 1992.



Serge Lehmann

REPONSE

89.1. BERTHERIN (Vaulruz):

2/3 -Louis BERTHERIN o 15.4.1860 + 1937, agriculteur à Vaulruz, y x 24.9.1894 Sylvie PROGIN o 1873 + 1951.

4/5 -François-Xavier BERTHERIN, agriculteur à Pont d'Avaux La Muettaz à Vaulruz, b Vaulruz 13.6.1820 x 7.5.1847 Rosine BORCARD, de Vaulruz, o 20.5.1818.

8/9 -Jean Joseph Paul BERTHERIN o 9.10.1786 (veuf de Marie DENERVAUX, de Châtonnaye) x 26.10.1812 Anne dite Nanette CHAMPMARTIN, d'Orsonnens, o 1787 + 13.1.1854, inh. Vaulruz 15.1.1854.

10/11 -Jean Joseph BORCARD, de Vaulruz, x Françoise MENOUD.

16/17 -Claude-Joseph BERTHERIN o 14.2.1747 x 21.5.1775 Marie Joséphine MENOUD.

22 -Joseph MENOUD.

32/33 -Pierre BERTHERIN b 18.4.1703, "cabartier" de Vaulruz, x Marie Ursule TERRIER, de "Campania" en France.

64/65 -Jean BERTERIN à La Muettaz, b 5.8.1665 + 23.1.1749 x Anne BOURQUENOUD o ca 1670 + 13.3.1744.

128/129 -Jean-François BERTERIN à La Muettaz b 4.1.1641 x Person SEYDOUX.

? 256/257 -Jean-François BERTERIN x Jeanne DUNAND.

? 512 -Pierre BERTHERENS "Eis Mosses au Mur" à Vaulruz o ca 1590.

? 1024/1025 -Jacques BERTHERENS "du Mur des Places" à Vaulruz, o ca 1560 + av. 1617 x Franceisaz Ne...

? 2048 -Pierre BERTHERENS "du Mur des Places Es Mosses" à Vaulruz, o ca 1530, viv. 1549 et 1615.

4096 -Nicod BERTHERENS "des Places devant Vaulruz", o ca 1510, v. 1539.

Benoît de Diesbach & Sébastien Currat

T A B L E D E S M A T I E R E S

- Dictionnaire historique de la Suisse	1
- Programme 1993	2
- Bibliothèque	3
- Généalogie Chenau , de La Tour de Trême	4
Descendance Sterroz-Chenau	6
Descendance Dupasquier-Chenau	6
Descendance Morand-Chenau	8
Descendance Caille-Morand	8
(Joseph Seydoux, La Tour de Trême)	
- Armoiries Chenau	11
- Les archives communales de Saint-Aubin, "une prise de conscience concrétisée" (Michel Favre)	12
- Courrier des lecteurs (Serge Lehmann)	19
- Réponse Bertherin	20